

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE DULLIN Révision du Plan Local d'Urbanisme

**Par arrêté du 27/08/2019, Monsieur le Maire de la commune de DULLIN a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme.**

À cet effet, Monsieur Marc BERTUCCHI, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Grenoble le 11 juin 2019.

La présente enquête publique se déroulera à la mairie de Dullin, 433, route de la mairie, 73610 DULLIN, **du jeudi 19 septembre 2019 au lundi 21 octobre 2019** inclus, soit pour une durée de 32 jours consécutifs.

Les pièces du dossier soumises à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à disposition du public à la mairie de Dullin pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :

Lundi de 13h30 à 17h30 et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier de révision du PLU pourra également être consulté sur un poste informatique sur ces mêmes créneaux. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Dullin :

[www.dullin.fr](http://www.dullin.fr)

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Monsieur le Maire de Dullin (09.67.00.41.05. [contact@dullin.fr](mailto:contact@dullin.fr)).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, dans un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Dullin ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur (Monsieur le Commissaire Enquêteur-Mairie de Dullin, 433 route de la Mairie, 73610 DULLIN) ou par voie électronique :

[plu@dullin.fr](mailto:plu@dullin.fr)

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, en mairie de Dullin, aux dates et heures suivantes :

**-Jeudi 19 septembre 2019 de 09h00 à 12h00**

**-Samedi 12 octobre 2019 de 09h00 à 12h00**

**-Lundi 21 octobre 2019 de 14h00 à 17h00.**

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront déposés à la mairie de Dullin pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront disponibles sur le site internet de la commune de Dullin :

[www.dullin.fr](http://www.dullin.fr)

Au terme de l'enquête, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal de Dullin.

Le Maire de DULLIN, André BOIS